

Indicateurs de systémicité

31.12.2023

L'arrêté du 19 décembre 2014 relatif aux obligations de publication des indicateurs de mesure du caractère systémique impose la déclinaison en France des orientations de l'Autorité bancaire européenne en la matière.

Ces orientations, notamment le texte EBA/GL/2020/14 du 4 novembre 2020¹, définissent les obligations de publication applicables aux entreprises assujetties présentant plus de 200 milliards d'expositions au titre du ratio de levier.

Les indicateurs suivants sont conçus pour refléter les différents aspects des effets potentiellement négatifs de la faillite d'une entité sur la stabilité du système financier. Ils permettent aux Autorités de calculer, pour chaque établissement, un score global pour mesurer son importance systémique. Sur cette base, chaque année, elles établissent la liste des établissements systémiques mondiaux « au regard de la taille du groupe, de l'interconnexion du groupe avec le système financier, des possibilités de substitution des services ou de l'infrastructure financière fournis par le groupe, de la complexité du groupe et de ses activités transfrontières, y compris celles entre États membres et un autre État membre et un pays tiers ». ² Les établissements concernés supportent une exigence de fonds propres complémentaires.

Le groupe Crédit Mutuel n'est pas un établissement systémique mondial à ce jour mais potentiellement systémique.

¹ Modifié par les orientations EBA/GL/2023/10.

² Conformément au VI de l'article L.511-41-1 A du Code Monétaire et financier, pour la France.

Données bancaires générales

Section 1 - Informations générales	Réponse
a. Informations générales fournies par l'autorité nationale de surveillance	
(1) Code pays	FR
(2) Nom de la banque	CreditMutuel
(3) Date de déclaration (aaaa-mm-jj)	2023-12-31
(4) Monnaie de déclaration	EUR
(5) Taux de conversion de l'euro	1
(6) Date de soumission (aaaa-mm-jj)	2024/03/31
b. Informations générales fournies par l'établissement déclarant	
(1) Unité de déclaration	1 000
(2) Norme comptable	IFRS
(3) Date de publication des informations (aaaa-mm-jj)	2024/04/30
(4) Langue de publication des informations	French
(5) Adresse web de publication des informations	https://www.creditmutuel.com/partage/fr/CNCM/telechargements/presse-et-publications/publications/2024/2023-indicateurs-de-systemicite-3112.pdf
(6) LEI code	9695000CG7B84NLR5984

Indicateurs de taille

Section 2 - Expositions totales	Montant (k€)
a. Dérivés	
(1) Exposition au risque de contrepartie des contrats dérivés	1 929 836
(2) Montant notionnel plafonné des dérivés de crédit	2 518 693
(3) Exposition potentielle future des contrats dérivés	3 691 076
b. Opérations de financement sur titres (SFT)	
(1) Valeur brute des opérations de financement sur titres (SFT)	12 725 119
(2) Exposition au risque de contrepartie des SFT	4 324 784
c. Autres actifs	873 793 515
d. Montant brut notionnel des éléments de hors bilan	
(1) Éléments soumis à un facteur de conversion en équivalent-crédit (FCEC) de 0 %	27 473 855
(2) Éléments soumis à un FCEC de 20 %	39 262 621
(3) Éléments soumis à un FCEC de 40 %	-
(4) Éléments soumis à un FCEC de 50 %	85 459 820
(5) Éléments soumis à un FCEC de 100 %	4 116 100
e. Ajustements réglementaires	3 958 827
f. Indicateur des expositions totales avant ajustements réglementaires [somme des éléments 2.a.(1) jusqu'à 2.c, 0,1 fois 2.d.(1), 0,2 fois 2.d.(2), 0,5 fois 2.d.(3), et 2.d.(4)]	956 428 943
g. Expositions des filiales d'assurance non incluses dans 2.f, net d'intra-groupe	
(1) Actifs d'assurer au bilan et hors bilan	193 783 824
(2) Exposition potentielle future des contrats dérivés pour les filiales d'assurance	-
(3) Valeur d'investissement dans les entités consolidées	12 597 730
h. Expositions intragroupe avec des filiales d'assurance déclarées en 2.g qui sont incluses en 2.f	4 900 594
i. Indicateur des expositions totales, y compris filiales d'assurances [somme des éléments 2.f, 2.g.(1) jusqu'à 2.g.(2) moins 2.g.(3) jusqu'à 2.h]	1 132 714 443

Indicateurs d'interdépendance

Section 3 - Actifs au sein du système financier	Montant (k€)
a. Fonds déposés auprès d'établissements financiers ou prêtés à d'autres établissements financiers	27 880 528
(1) Certificats de dépôt	-
b. Part non utilisée des lignes engagées en faveur d'autres établissements financiers	3 658 019
c. Détention de titres émis par d'autres établissements financiers	
(1) Titres de créance garantis	15 273 287
(2) Titres de créance de premier rang non garantis	29 821 240
(3) Titres de créance subordonnés	7 814 977
(4) Billets de trésorerie	1 272 190
(5) Titres de participation	9 713 773
(6) Positions courtes compensatoires liées aux détentions d'actions spécifiques incluses dans l'élément 3.c.(5)	9 276
d. Exposition courante positive nette des opérations de financement sur titres avec d'autres établissements financiers	1 050 928
e. Contrats dérivés de gré à gré avec d'autres établissements financiers ayant une juste valeur nette positive:	
(1) Juste valeur nette positive	369 272
(2) Exposition potentielle future	892 542
f. Indicateur d'actifs au sein du système financier [somme des éléments 3.a, 3.b jusqu'à 3.c.(5), 3.d, 3.e.(1), et 3.e.(2), moins 3.c.(6)]	97 737 479

Section 4 - Passifs au sein du système financier	Montant (k€)
a. Fonds déposés par d'autres établissements financiers ou empruntés à d'autres établissements financiers	
(1) Dépôts dus à des établissements de dépôt	22 769 732
(2) Dépôts dus à des établissements financiers autres que de dépôt	49 133 423
(3) Prêts obtenus auprès d'autres établissements financiers	-
b. Part non utilisée des lignes engagées obtenues auprès d'autres établissements financiers	11 000
c. Exposition courante négative nette des opérations de financement sur titres avec d'autres établissements financiers	709 750
d. Contrats dérivés de gré à gré avec d'autres établissements financiers ayant une juste valeur nette négative:	
(1) Juste valeur nette négative	180 438
(2) Exposition potentielle future	1 107 061
e. Indicateur de passifs au sein du système financier [somme des éléments 4.a.(1) jusqu'à 4.d.(2)]	73 911 404

Section 5 - Encours de titres	Montant (k€)
a. Titres de créance garantis	31 547 452
b. Titres de créance de premier rang non garantis	85 337 528
c. Titres de créance subordonnés	12 854 675
d. Billets de trésorerie	3 518 526
e. Certificats de dépôt	62 435 557
f. Fonds propres de base	-
g. Actions privilégiées et toute autre forme de financement subordonné exclu de l'élément 5.c.	-
h. Indicateur d'encours de titres, y compris les titres émis par les filiales d'assurance (sommes des éléments 5.a jusqu'à 5.g)	195 693 738

Indicateurs de faculté de substitution/d'infrastructure financière

Section 6 - Paiements effectués durant l'année de l'exercice (hors paiements intragroupe)	Montant (k€)
a. Dollar australien (AUD)	154 884 628
b. Dollar canadien (CAD)	19 129 062
c. Franc suisse (CHF)	261 472 141
d. Yuan chinois (CNY)	9 122 870
e. Euro (EUR)	7 446 296 750
f. Livre britannique (GBP)	324 416 812
g. Dollar de Hong Kong (HKD)	69 803 633
h. Roupie indienne (INR)	10 729
i. Yen japonais (JPY)	37 231 485
j. Couronne suédoise (SEK)	10 583 602
k. Dollar singapourien (SGD)	137 064 275
l. Dollar des États-Unis (USD)	9 804 775 207
m. Indicateur d'activités de paiement (somme des éléments 6.a jusqu'à 6.l)	18 274 791 194
Section 7 - Actifs sous conservation	Montant (k€)
a. Indicateur d'actifs sous conservation	369 512 119
Section 8 - Opérations de prise ferme sur les marchés obligataires et boursiers	Montant (k€)
a. Activité de prise ferme d'actions	311 187
b. Activité de prise ferme de titres de créance	6 811 069
c. Indicateur d'activité de prise ferme (somme des éléments 8.a et 8.b)	7 122 256
Section 9 – Volume d'échanges	Montant (k€)
a. Volume de négociation de titres émis par d'autres entités du secteur public, à l'exclusion des transactions intragroupe	23 153 755
b. Volume d'échange d'autres titres à revenu fixe, à l'exclusion des transactions intragroupe	146 415 954
c. Sous-indicateur du volume des transactions à revenu fixe (somme des éléments 9.a. et 9.b.)	169 569 708
d. Volume de négociation d'actions cotées, à l'exclusion des transactions intragroupe	52 988 062
e. Volume de négociation de tous les autres titres, à l'exclusion des transactions intragroupe	250 998 544
f. Sous-indicateur du volume des transactions sur actions et autres titres (somme des éléments 9.d. et 9.e.)	303 986 605

Indicateurs de complexité

Section 10 - Montant notionnel des dérivés de gré à gré	Montant (k€)
a. Dérivés de gré à gré faisant l'objet d'une compensation par contrepartie centrale	450 124 098
b. Dérivés de gré à gré faisant l'objet d'un règlement bilatéral	291 179 725
c. Montant notionnel de l'indicateur de dérivés de gré à gré, y compris les filiales d'assurance (somme des éléments 10.a. et 10.b.)	741 303 823

Section 11 - Titres détenus à des fins de négociation et disponibles à la vente	Montant (k€)
a. Titres détenus à des fins de négociation (HFT)	17 899 267
b. Titres disponibles à la vente (AFS)	47 784 774
c. Titres HFT et AFS répondant à la définition des actifs de niveau 1	30 708 465
d. Titres HFT et AFS répondant à la définition des actifs de niveau 2, avec décotes	5 591 916
e. Indicateur de titres HFT et AFS (somme des éléments 11.a. et 11.b., moins la somme des éléments 11.c. et 11.d.)	29 383 660

Section 12 - Actifs de niveau 3	Montant (k€)
a. Indicateur des actifs de niveau 3, y compris les filiales d'assurance	21 782 000

Indicateurs d'activité interjuridictionnels

Section 13 — Recours interjuridictionnels	Montant (k€)
a. Total des créances étrangères sur la base du risque ultime	159 690 404
a. Créances étrangères sur dérivés sur la base du risque ultime	3 678 985
c. Indicateur de créances transfrontières (somme des éléments 13.a. et 13.b.)	163 369 389

Section 14 — Passifs transfrontières	Montant (k€)
a. Passifs étrangers en fonction du risque immédiat, à l'exclusion des produits dérivés et y compris les passifs locaux en monnaie locale	60 303 986
b. Passifs étrangers sur dérivés sur la base du risque immédiat	4 002 760
c. Indicateur de passifs transfrontières (somme des éléments 14.a. et 14.b.)	64 306 746

Éléments pour mémoire

Section 21 — Éléments d'activité transfrontières	Montant (k€)
d. Total des créances étrangères sur la base du risque ultime (en considérant le MRU comme une juridiction unique)	28 590 858
e. Créances étrangères sur des produits dérivés sur la base du risque ultime (en considérant le MRU comme une juridiction unique)	516 894
f. Engagements étrangers sur la base du risque immédiat, y compris les produits dérivés (en considérant le MRU comme une juridiction unique)	40 907 428